



MUSÉE DES AVOCATS DE STRASBOURG

La mémoire est la sentinelle de l'esprit.

1823 200 ANS 2023

Strasbourg, le 30 novembre 2023

Chers confrères, chers amis du Musée,

Voici les dernières nouvelles du musée des Avocats de Strasbourg.

Participation au colloque à l'ERAGE consacré au procès de Bordeaux

Le 20 octobre dernier s'est tenu un intéressant colloque, à l'École régionale des Avocats du Grand-Est (ERAGE), consacré au fameux « procès de Bordeaux », au cours duquel ont été jugés divers soldats et sous-officiers ayant participé directement ou indirectement au massacre d'Oradour-sur-Glane, où 643 victimes trouvèrent la mort le 10 juin 1944, pour la seule raison d'avoir croisé la route de la division SS Das-Reich, en route vers la Normandie.

Ce procès, qui a durablement marqué l'histoire de l'Alsace, a mis en lumière la situation si particulière (et peu connue dans le reste de la France) des 130.000 Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans les unités allemandes, dont la SS, et dont certains se trouvaient ce jour-là à Oradour. J'ai été invité à y évoquer le rôle des divers avocats – notamment Alsaciens – qui y ont plaidé.



Le président du tribunal militaire,
Nussy Saint-Saëns

Outre les avocats bordelais qui ont pour l'essentiel assuré la défense des Allemands poursuivis devant ce tribunal militaire, et un avocat parisien ayant plaidé pour un des sous-officiers allemands poursuivis, j'ai évoqué les avocats alsaciens qui y ont participé, à savoir :



Paul Schmidt,
père de Dominique
et Daniel SCHMIDT

Pour les Strasbourgeois : le bâtonnier Pierre SCHRECKENBERG (par ailleurs ancien résistant, déporté pendant la guerre), auquel on peut associer son collaborateur de l'époque, le futur bâtonnier Louis OSTER ; Paul SCHMIDT ; l'ancien strasbourgeois, devenu parisien, Jehan BURGUBURU ; Richard LUX, incorporé de force lui aussi, puis résistant ; Paul MINGÈS, également incorporé de force pendant la guerre, par la suite président de l'ADEF.



bâtonnier
Pierre Schreckenber,
grand-père de Marc
SCHRECKENBERG

3 rue du Général-Frère 67000 STRASBOURG

contact responsable du musée : téléphone 06.80.87.83.80 – jean.paillot@neuf.fr



Richard LUX,
Incorporé de force,
résistant, futur maire



Paul MINGÈS,
Incorporé de force,
président de l'ADEIF 67



Jehan BURGUBURU,
ancien avocat à
Strasbourg, installé à
Paris après guerre.



Paul-Jacques KALB,
Créateur du Service
d'aide aux Réfugiés et
Expulsés d'Alsace,
résistant, FFL,
conseiller municipal de
Colmar, vice-président
du Sénat



André MOSER,
futur bâtonnier
« *Avocat de la
Résistance* »,
vice-président du
Conseil général du
Haut-Rhin,
père de Thierry MOSER

De Colmar étaient présents les avocats Marcel MÉRIUS et Paul-Jacques KALB. Ce dernier eut cette particularité d'être à la fois défenseur au procès d'un incorporé des force, mais également d'intervenir, en cours de procès, au Sénat dont il est alors le vice-président, pour revenir sur la scélérate loi pénale du 15 septembre 1948, votée après les faits incriminés afin de pouvoir poursuivre de manière spécifique les Alsaciens-Mosellans, en créant une responsabilité collective par la seule appartenance à la SS, une présomption légale de crime, et le tout avec effet rétroactif. Ce qui sera fait avec la loi du 30 janvier 1953 Ces dispositions législatives successives étaient non seulement une hérésie juridique en droit pénal, elles n'ont fait qu'ajouter de la confusion à un procès déjà difficile.



Le bâtonnier Pierre Schreckenberger,
Plaidant au procès de Bordeaux.

Enfin de Mulhouse venait André MOSER, grand pénaliste de l'époque.

L'assistance fournie à ce colloque, le premier consacré au procès de Bordeaux, est le gage que celui-ci fut un grand succès.

Objets nouveaux

Divers objets intéressants ont rejoint le musée.

Madame Françoise GSELL, veuve de notre confrère Jean-Jacques GSELL, a offert divers livres au musée, dont un intéressant ouvrage intitulé *Le droit constitutionnel de l'Alsace-Lorraine*, par Paul Heitz, LGDJ, 1913, et un *Tarif des avocats postulants inscrits aux barreaux du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle*, par Georges Pfrimmer, 1955.

Le bâtonnier Monique NADAL a offert plusieurs livres de droit canonique qui lui avaient été offerts par Marcel RUDOLFF.

Maître Anne WACHSMANN a offert également plusieurs livres ayant appartenu à son père, le bâtonnier Jean-Paul WACHSMANN, outre certains documents prêtés le temps de l'exposition à venir.

Un aimable correspondant a également offert un intéressant répertoire alphabétique des procès qui se sont tenus à Strasbourg en matière pénale de 1937 à 1951.

Prochaines activités du musée :

- **Jeudi 14 décembre 2023** : inauguration d'une vitrine du musée des avocats, consacrée au bâtonnier Jean-Paul WACHSMANN (1935-2023).

Prochaine visite générale (avocats et visiteurs), sur inscription :

- **vendredi 19 janvier 2024 (14h-16h)**. Inscrivez-vous par téléphone (03.88.37.12.66) ou courriel (accueil@ordre-avocats-strasbourg.fr) auprès de l'accueil de la Maison de l'Avocat, si vous souhaitez y participer.
- **vendredi 15 mars 2024 (14h-16h)**. Inscrivez-vous par téléphone (03.88.37.12.66) ou courriel (accueil@ordre-avocats-strasbourg.fr) auprès de l'accueil de la Maison de l'Avocat, si vous souhaitez y participer.

Bien à vous tous



Jean PAILLOT, responsable du musée